



La patronne fume dans l'agence toute la journée sans scrupule

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 28 mars 2008

Bonjour,

Je travaille dans une agence de voyages où la patronne fume dans l'agence toute la journée sans scrupule. Elle enfume tout le monde et refuse de sortir en prétextant que ça restera ainsi et que si je ne suis pas contente je n'ai qu'à démissionner. Auprès de qui puis-je me plaindre pour qu'elle comprenne que la loi doit être respectée.

Merci

Réponse :

Votre interlocuteur privilégié est l'inspecteur du travail qui, désormais, a pour mission de constater et éventuellement sanctionner les infractions à la loi Évin.

S'il se montre réticent, ce qui serait étonnant, vous pouvez également déposer une plainte devant le procureur de la République.